



HIVER 2020-2021

HAUTES-ALPES : LA HAUTE TRACE DES ESCARTONS EN SKI DE RANDONNÉE NORDIQUE

**Randonnée itinérante accompagnée
7 Jours, 6 nuits, 6 Jours de randonnée**

Un itinéraire original, reliant deux des sites de ski de fond les plus réputés des Hautes-Alpes : le Queyras, ses chalets et ses traditions, et la merveilleuse vallée de Névache et ses hameaux blottis le long de la Clarée.

Le passage des cols de l'Izoard et du Bousson, sera l'occasion, pour l'un, d'apprécier la beauté de la "Casse Déserte sous la neige", pour l'autre, de voir combien l'accueil sait être sympathique en Italie.

PROGRAMME

Jour 01

Présentation du séjour vers 19 h par votre moniteur, équipement puis nuit en gîte d'étape dans la vallée des Aigues.

Jour 02 : De Saint-Véran au refuge de la Blanche

Le matin, court transfert jusqu'à Saint-Véran, plus haute commune d'Europe !

La montée très progressive vers la frontière italienne sera un enchantement... le cadre de cette vallée large dominée par la Tête des Toilies est fort propice à la pratique de la randonnée nordique, cette première journée sera l'occasion pour le groupe de réviser quelques techniques de descente, chaussage des peaux, ...

Nuit dans ce charmant refuge du bout du monde, bordé d'un lac... gelé en hiver bien sûr !

DISTANCE : 12 km

DÉNIVELÉ + : 500 m

HÉBERGEMENT : en refuge, nous partirons avec un sac léger

Jour 03 : La vallée des Aigues : 1 100 m de descente !

Au départ du refuge, nous pourrons faire quelques lacets au-dessus du refuge pour rejoindre la chapelle de Clausis, véritable "phare des montagnes", planté au beau milieu de cette vallée.

Nous allons ainsi suivre le torrent de l'Aigue Blanche jusqu'au bout, à Château Queyras le long de l'itinéraire historique de la haute Route des Escartons.

Transfert en bus sur le hameau pastoral de Souliers à 1 800 m.

DISTANCE : 25 km

DÉNIVELÉ + : 150 m

HÉBERGEMENT : en gîte

Jour 04 : De Souliers à Cervières

Du refuge de Souliers, départ pour le lac de Roue, puis en balcon, descente sur piste jusqu'à Arvieux. Nous rejoignons ensuite le fameux col de l'Izoard, passage mythique du Tour de France et frontière entre le Queyras et le Briançonnais.

Longue descente sur le village de Cervières.

DISTANCE : 25 km

DÉNIVELÉ + : 600 m

HÉBERGEMENT : en gîte

Jour 05 : De Cervières à Mautino

De Cervières au refuge Mautino par la haute vallée des Fonds de Cervières et le col Bousson (2 200 m), vaste passage frontalier d'altitude à l'ambiance très nordique. Nuit au refuge Mautino (2 100 m) ... Vous êtes en Italie. Pour cette étape, vous devrez prendre vos affaires pour la nuit, vous retrouverez vos sacs de la semaine à Névache.

DISTANCE : 20 km

DÉNIVELÉ + : 600 m

HÉBERGEMENT : en refuge

Jour 06 : De Mautino à Clavière puis refuge de Buffère

Du refuge Mautino belle randonnée dans ce petit pays du bout du monde. Vous êtes au cœur des « Monts de la Lune ». Dans cette magnifique forêt, nous rejoindrons la petite station italienne de Clavière où nous attend le minibus pour un transfert de 30 min jusqu'à Névache.

Le temps de changer quelques affaires de nos sacs et de casser la croute dans ce beau village de Névache, nous repartirons en direction de la Haute Clarée et rejoindrons le hameau de Buffère et son refuge très cosy !

DISTANCE : 20 km

DÉNIVELÉ + : 700 m

HÉBERGEMENT : en refuge

Jour 07 : Vallée de la Clarée et séparation

Boucle dans cette fabuleuse vallée de la Clarée, idéale pour la pratique de la randonnée nordique. Descente ensuite vers le village de Névache, puis dispersion en fin d'après-midi.

DISTANCE : 20 km

DÉNIVELÉ + : 400 m

NB : Ce programme n'est donné qu'à titre indicatif. Pour des raisons évidentes de sécurité, le guide peut à tout moment modifier l'itinéraire ou interrompre le séjour d'un participant n'ayant pas le niveau requis pour sa propre sécurité et celle des autres, ou bien annuler le séjour pour cause de très mauvais temps. Les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement sauf dans le dernier cas.

Ce voyage est réalisé avec des partenaires.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Présentation du séjour vers 19 h par votre moniteur, équipement puis nuit en gîte d'étape dans la vallée des Aigues.

En train :

Une navette spéciale vient vous chercher gratuitement à la gare SNCF de Montdauphin-Guillestre à 18 h 45.

Sa réservation est obligatoire par mail uniquement : navette.queyras@gmail.com.

D'autres navettes du Département existent également : De la "Gare de Montdauphin-Guillestre" à "Molines - route de Saint-Véran", correspondance avec des navettes régulières "Zou ma région sud" (<https://zou.maregionsud.fr>). Dès que vous êtes à Molines, vous devez nous appeler et nous venons vous chercher (tel : 04 92 46 71 72). Dans ce cas, nous vous offrons le petit-déjeuner et le déjeuner.

En voiture :

De Grenoble, 2 itinéraires sont possibles pour rejoindre Guillestre :

- Via Gap
- Via le col du Lautaret et Briançon.

Vous pouvez laisser votre voiture à la gare ou monter jusqu'à Prats Hauts : de Guillestre, rejoindre Château-Queyras puis prendre la direction Molines - Saint-Véran jusqu'à Molines en Queyras. À l'entrée de Molines, prendre à gauche la direction Italie, et dans le centre du village, prendre à nouveau à gauche la direction "Chalet Vie Sauvage". À Gaudissard, prendre à nouveau à gauche et suivre jusqu'à Prats Hauts (2,5 km). Parking sur place.

Afin de prévoir votre trajet, nous vous conseillons de vous renseigner sur votre itinéraire auprès des différents sites : www.viamichelin.fr www.mappy.fr.

Attention : les cols de l'Izoard, Agnel et Galibier sont fermés l'hiver. Certains sites ou GPS prévoient de vous y faire passer, mais l'accès y est complètement impossible. De même, ne pas prendre les options par le tunnel du Fréjus et Oulx qui sont beaucoup plus longues et très coûteuses. Renseignez-vous sur l'état de la route du col au 04 92 24 44 44 (répondeur).

DISPERSION

Le vendredi à 16 h 30 à Névache.

Transfert en navette jusqu'à la gare de Briançon.

En fonction des horaires des trains (trains de nuit parfois tardifs) et de la taille du groupe, votre guide pourra faire 2 allers-retours à la gare pour déposer tout le groupe.

Possibilité de faire une dépose à Montdauphin pour ceux qui sont venus en voiture (18 h 30 en principe à Montdauphin...).

NIVEAU

Niveau physique 3 sur 5

Niveau technique 3 sur 4

Pratique régulière. Technique de base acquise. Étape de 25 km environ parfois en toute neige. Bonne condition physique requise.

Altitude globale : entre 1 400 m et 2 360 m

Durée moyenne des étapes : 5 h 30 de ski et 20 km par jour

Dénivelé moyen : 500 m par jour

Altitude maxi de passage : 2 360 m

Nature du terrain : Terrain de moyenne montagne, routes et pistes forestières.

Code : SA19SVN

Évolution sur pistes non tracées et tracées (si les conditions d'enneigement le permettent), avec l'utilisation de matériel de ski de randonnée nordique de dernière génération.

Circuit itinérant nécessitant une condition physique normale et une pratique non débutante du ski de fond sur pistes tracées (niveau piste rouge) et en hors traces.

Attention : pour la 4ème et la 6ème nuit, vos bagages ne seront pas transportés et vous devrez porter vos affaires personnelles pour la soirée et la nuit.

HEBERGEMENT

J1, J3, J4 : en gîte d'étape confortable en village, dortoirs de 4 à 12 personnes. Douches chaudes.

J2, J5 et J6 : en refuge, dortoirs de 4 à 8 personnes. Douches chaudes suivant les conditions d'eau en refuge.

Repas pris dans les hébergements, pique-niques à midi.

Extension

Possibilité d'arriver la veille ou de repartir plus tard. Demi-pension à partir de 45 € par personne. Réservations et disponibilités au 04 92 46 71 72. Hébergement soit à l'Hôtel de la Gare à Guillestre - Montdauphin, soit au gîte de Prats Hauts dans le Queyras.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts internes en minibus. Compris dans le prix.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos et 1 grand sac de voyage souple.

Vos gros sacs seront transportés au gîte de Souliers, au gîte de Cervières. Vous aurez accès à vos affaires à Névache pour faire un échange le temps du midi.

Pour les étapes du refuge de la Blanche, du refuge de Mautino et du Refuge de Buffère, vous devrez prendre un nécessaire léger dans votre sac de journée.

1 - Le sac à dos :

Sac à dos de randonnée d'une capacité de 35 litres environ, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée.

2 - Le grand sac de voyage souple :

Il doit contenir le reste de vos affaires. Il sera transporté par des véhicules.

GROUPE

5 à 14 participants

ENCADREMENT

Moniteur de ski brevet d'État

MATERIEL FOURNI

Code : SA19SVN

- Chaussures de ski souples et légères
- Skis de randonnées nordiques légers avec carres suivant les conditions du parcours
- Peaux de phoque pour faciliter les montées
- Bâtons

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements

- Chaussettes de laine chaudes. Éviter les chaussettes type "tennis" (coton), très longues à sécher et risque élevé d'ampoules ; préférer celles à base de Coolmax ou de laine.
- Guêtres.
- Chaussures de randonnée ou après ski.
- Chaussures détente pour le soir (tennis).
- Pantalon ou salopette de montagne ou de ski ou pantalon ou salopette spécifique au ski de fond avec un surpantalon imperméable respirant type Gore-Tex.
- Un collant thermique type Carline.
- Tee-shirt ou sous-vêtements chauds et respirants. Évitez le coton, très long à sécher, préférez les matières synthétiques type nylon (polypropène).
- Pull-over chaud ou fourrure polaire.
- Veste style Gore-Tex.
- Vêtement coupe-vent.
- Cape de pluie.
- Bonnet chaud et cagoule en coton ou polaire.
- Une paire de gants chauds et imperméables type Gore-Tex.
- Une paire de gants de rechange.
- Tenue d'intérieur pour les étapes.

Équipement

- Une protection solaire efficace (lunettes filtrantes et crème protectrice) à mettre impérativement dans le sac à dos.
- Une pharmacie personnelle contre la fatigue musculaire, les troubles digestifs du froid et de l'altitude, les ampoules, vos médicaments habituels, bande adhésive élastique (Elastoplast : 5 cm x 2,5 m), jeux de pansements adhésifs, compresses désinfectantes, double peau (protection contre les ampoules disponibles en pharmacie).
- Tampon « Ear » contre les ronflements.
- Boules Quiès.
- Nécessaire de toilette léger.
- Du papier hygiénique et des mouchoirs.
- Serviette de bain.
- Un sac à viande.
- Un grand sac plastique pour protéger l'intérieur de votre sac en cas de pluie.
- Gourde isotherme (1,5 litre minimum).
- Lampe de poche.
- Couteau pliant type Opinel, boîte plastique étanche type Tupperware (300 ml), cuillère.
- Appareil photo.

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels
- Vitamine C ou polyvitamine
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique (type Elastoplast, en 6 cm de large)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (SOS Ampoules de marque Spenco, disponible en magasins de sport, en pharmacie, parapharmacie...)

DATES ET PRIX

DATES	PRIX
du 19/12/2020 au 25/12/2021	660 €
du 26/12/2020 au 01/01/2021	770 €
du 02/01/2021 au 08/01/2021	660 €
du 09/01/2021 au 16/01/2021	660 €
du 16/01/2021 au 22/01/2021	660 €
du 23/01/2021 au 29/01/2021	660 €
du 30/01/2021 au 05/02/2021	740 €
du 06/02/2021 au 12/02/2021	740 €
du 13/02/2021 au 19/02/2021	740 €
du 20/02/2021 au 26/02/2021	740 €
du 27/02/2021 au 05/03/2021	740 €
du 06/03/2021 au 12/03/2021	740 €
du 13/03/2021 au 19/03/2021	740 €
du 20/03/2021 au 26/03/2021	740 €
du 27/03/2021 au 02/04/2021	740 €

LE PRIX COMPREND

- Le transport des bagages (sur les étapes accessibles en véhicule)
- L'encadrement
- Le prêt des skis, bâtons et matériel de sécurité
- L'hébergement en pension complète sauf les boissons
- Les frais d'organisation
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport aller-retour jusqu'au lieu de rendez-vous
- Les assurances
- Le badge d'accès aux pistes (possible sur certaines portions)
- Les boissons
- Les frais d'inscription

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



Code : SA19SVN

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes

38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence